

je désire toujours sincèrement , ni de rendre une Nation que j'ai toujours affectionnée , responsable d'un procédé , qui , étant si contraire à ses intérêts , ne peut être que l'effet des intrigues de mes ennemis & de leurs liaisons avec les Chefs qui gouvernent la République , je continuerai d'accorder ma protection à tous les Sujets des Provinces-Unies qui destineront leurs Navires à venir commercer dans les Ports de mon Royaume. Pour cet effet , je ferai délivrer des passeports gratis , tant à ceux qui y apporteront , soit de Hollande ou d'ailleurs , des denrées & marchandises dont l'entrée y est permise , qu'à ceux qui étant dans mes Ports , y chargeront des denrées ou marchandises dont la sortie n'est pas prohibée.

Mais d'un autre côté , il ne seroit point juste , que mes Sujets demeurassent exposés aux courses ordonnées par les Etats Généraux , sans pouvoir s'indemniser des dommages qu'ils en pourroient souffrir ; & je ne puis pas non plus tenir mes Vaisseaux sur une simple défense , ni obliger ceux que mes Sujets arment contre mes Ennemis , à s'y tenir vis-à-vis les Vaisseaux Hollandois autorisés à les attaquer & à s'en emparer. Je me trouve donc dans la nécessité d'user du droit qui m'est donné par la conduite des Etats Généraux , & je vous fais cette Lettre , pour vous faire savoir que mon intention est , que les Vaisseaux armés en course par mes Sujets contre mes ennemis , puissent attaquer aussi les Vaisseaux de guerre des Etats Généraux & ceux de leurs Sujets , qui seront pareillement armés en course : Que ceux desdits Vaisseaux de guerre ou Armateurs particuliers des Provinces-Unies , dont lesdits Corsaires François pourront s'emparer , soient déclarés de bonne prise : Qu'à cet effet , vous délivriez des Commissions ausdits Corsaires François , & que vous leur fassiez expliquer ,